

Exprimer l'idée de possession – l'accord entre le possesseur et les objets possédés. Étude de typologie linguistique.

1. Argument

Ce travail propose l'analyse d'un aspect linguistique, à notre avis, intéressant, à savoir l'accord à l'intérieur du syntagme nominal pour exprimer l'idée de la possession (soit dans les langues qui expriment la possession par les « modificateurs possessifs », soit dans les langues qui expriment cette idée par l'intermédiaire des affixes).

Comme cadre théorique, nous nous appuyons sur la distinction faite dans les études typologiques entre les langues flexionnelles et les langues agglutinantes. En fait, nous essayons de présenter cet aspect pour les langues qui expriment l'idée de possession analytiquement (par les modificateurs possessifs) ou synthétiquement (par les affixes attachés à une base nominale). L'idée principale est de délimiter une logique de l'accord, pour ces deux modalités d'exprimer l'idée de possession, entre le possesseur et les objets possédés.

Nous avons utilisé la méthode inductive puisque j'ai eu comme point de départ quelques observations tirées de l'analyse d'un corpus de plusieurs langues en vue d'une segmentation morphologique.

Cet exercice peut démontrer les faits suivants :

- pour exprimer l'idée de possession, dans le SN – forme analytique, les modificateurs possessifs (MP) s'accordent avec le nom en genre, nombre et cas (l'accord entre possesseur et objets possédés) ;
- pour exprimer l'idée de possession, dans le SN – forme synthétique, par les affixes (AP), l'accord en genre et nombre entre possesseur et objets possédés n'est pas marqué.

La présentation s'appuie justement sur l'alternance [+ accord]/[- accord]. Evidemment, les explications morpho-syntactiques sont essentielles, mais elles peuvent être corrélées aux explications dont la source est la typologie linguistique. En analysant plusieurs langues (sur le critère typologique : construction analytique-synthétique), les conclusions peuvent illustrer une différence de la présence ou l'absence de l'accord en fonction des facteurs syntactiques ou des caractéristiques différentes que nous trouvons pour chaque famille de langue.

2. Problème proposé

La démarche peut être un peu simpliste et même inutile, parce que tout est évident¹. En plus, elle ne traite pas exactement tous les problèmes de syntaxe abordés récemment par Ion Giurgea et Carmen Dobrovie-Sorin (l'idée des pronoms possessifs en Génitif), d'une part, et par Alexandru Nicolae et Alexandra Cornilescu (les modificateurs possessifs vus comme une catégorie mixte, adjectivée, qui trouve une configuration propre pour partager les traits – l'accord), d'autre part.

Nous partons d'un exemple minimal, tiré de la langue française :

- (1) a. *mon* livre
b. *mes* livres

Ensuite nous essayerons de traduire cette idée de possession dans d'autres langues, selon le critère mentionné.

D'une part, le statut de la marque possessive en français permet l'accord entre le possesseur et les objets possédés ; en anglais, nous pouvons remarquer que ce n'est pas le cas :

- (2) a. *my* book (« mon livre »)
b. *my* books (« mes livres »)

D'autre part, dans une langue comme le hongrois, il y a la situation décrite en (3 a, b) :

- (3) a. *hazam* (« maison » - Poss 1Sg → « ma maison »)
b. *hazaim* (« maisons » - Pl-Poss 1 Sg → « mes maisons »)

Dans ce cas, le nom peut changer la forme selon la distinction singulier/pluriel, mais la marque de la possession pour la première personne reste la même, elle ne reçoit pas une marque spécifique en (3b) parce que le nom est actualisé au pluriel.

Nous avons trouvé aussi un exemple comme (4), où, dans une langue à formation possessive synthétique, on marque une sorte d'accord :

- (4) Tchouktche (apud J. Feuillet 2006 : 269)
ɣatka-t-əm ɣəm-nine-t
« jambe-Pl-bon » - 1Sg-Poss-Pl → « mes pieds »

Apparemment, il y a un accord en nombre avec le nom dans le marquage synthétique de la possession en tchouktche ce qui déstabilise un peu l'idée de la présence ou absence de l'accord en fonction de la forme d'expression.

¹ Ce type d'accord n'a pas constitué l'objet d'une étude théorique approfondie, justement parce que les modificateurs possessifs sont considérés comme des adjectifs possessifs : bien sûr, comme les adjectifs, ils font l'accord, donc il n'y a pas grand-chose à découvrir.

3. Quelques modalités d'exprimer la possession - analytique vs synthétique

La perspective-cadre de l'analyse proposée suit, tout d'abord, une présentation des moyens d'exprimer la possession dans les diverses langues.

Concernant les moyens morphologiques, il y a une grande diversité de moyens d'exprimer la possession, qui peuvent être parfois concurrentiels ou complémentaires dans une même langue. Cette analyse veut passer en revue comment on exprime la structure de l'exemple (1) (a. *mon* livre / b. *mes* livres) dans les diverses langues, ayant comme critère le moyen synthétique ou analytique de représentation morphologique de la possession. Lorsque nous parlons de possessifs proprement dits, c'est la forme analytique (FA), et quand on se réfère aux affixes attachés à une base nominale, c'est la forme synthétique (FS) qui est décrite. Bien sûr, cette dichotomie synthétique/analytique introduit une autre différence entre les langues flexionnelles et les langues agglutinantes, ce qui devient un critère supplémentaire dans cette analyse.

Avec ces instruments théoriques généraux, j'ai essayé d'analyser la logique de l'accord, liée au concept de la possession, vue comme une relation binaire dans laquelle deux entités sont impliquées : le possesseur, *P*, et l'objet possédé, *p*. La possession est un domaine sémantique, mais qui a des implications morpho-syntaxiques générées au niveau de la performance linguistique ; en plus, la possession est vue comme une relation syntaxique à l'intérieur de l'unité nominale.

Voici, premièrement, quelques moyens d'expression de la possession dans quelques langues.

Le choix des langues présentées s'explique exclusivement par la distinction présentée au début à l'intérieur de la typologie morphologique, FA vs FS. L'inventaire des langues n'est pas exhaustif parce que la démarche elle-même n'est pas complexe. Elle propose, d'ailleurs, simplement une autre perspective sur la relation *P* et *p*.

3.1. Concernant les possessifs proprement dits, on les définit comme « adjectifs » qui s'accordent avec l'entité nominale en genre, en nombre et en cas, comme des pronoms en Génitif ou comme des déterminants.

Dans ce cas-là, on a des situations différentes et/ou similaires dans des langues comme le roumain, le français, l'espagnol, l'italien et l'anglais. Nous observerons que le statut de ce morphème, fonctionnant comme « modificateur » possessif, est un peu différent dans les langues analysées.

3.2. Les affixes constituent un procédé répandu pour marquer la possession en relation avec le système des personnes. À cet égard, il y a des situations de suffixation et de préfixation (et rarement, infixation).

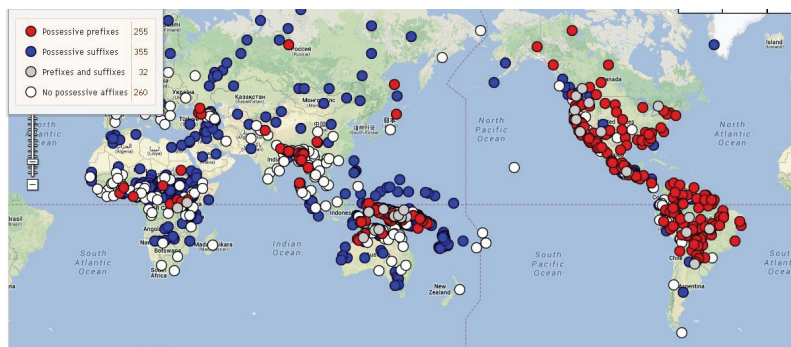


Fig.1 Position des affixes possessifs (WALS, Chapitre 57)

Les études faites sur ces alternances de marquage pour la possession démontrent que la suffixation est plus fréquente que la préfixation (surtout répandue dans les langues amérindiennes).

Voici quelques exemples de préfixation :

(5) Le ket (apud J. Feuillet 2005 : 269) :

am « mère »

(a)b-am « ma mère »

(u)k-am « ta mère »

(6) Macushi (apud WALS, Chap. 57) :

u-pana'

1.Poss-oreille « mon oreille »

Il y a aussi des langues qui utilisent la préfixation et la suffixation, en même temps ; par exemple, le lillooet, où il y a des suffixes possessifs attachés au nom pour les cinq de six personnes, et pour la première personne, il y a un préfixe :

(7) <u>n</u> -tmix ^w	« ma terre »	tmix ^w -kał	« notre terre »
tmix ^w - <u>su</u>	« ta terre »	tmix ^w -lap	« votre terre »
tmix ^w - <u>s</u>	« sa terre »	tmix ^w -i	« leur terre »

4. Le statut des modificateurs possessifs en Roumain

Pour le roumain, à part d'autres moyens d'expression de la possession, le modificateur possessif constitue une classe lexico-grammaticale spécialisée pour l'expression du possesseur dans une construction où l'objet possédé est le nominal régent. Pour le modificateur possessif, ce qui est spécifique est le fait qu'il mélange des traits adjectivaux avec des traits pronominaux :

- (13) a. poarta casei mele
 porte-la maison-la Gén Fém *ma* Gén Fém Sg
 a'. soluția problemei grele
 solution-la problème-le Gén Fém *difficile* Gén Fém Sg

Du point de vue syntactique, il y a un accord en genre et nombre avec le nom que l'adjectif modifie.

- (14) a. băiatul meu băieții mei
 garçon-le mon garçons-les mes
 b. fata mea fetele mele
 fille-la ma filles-les mes

Le nominal *p* Sujet est accompagné par l'article défini :

- *a* pour le féminin singulier ;
- (*u*)/*l* pour le masculin singulier ;
- *le* pour le féminin pluriel ;
- *i* pour le masculin pluriel.

Dans *Gramatica limbii române* (GALR), il y a une distinction entre la « possession forte » et « la possession faible » : la « possession forte » englobe toutes les structures avec l'adjectif possessif ; par contre « la possession faible » est représentée par la structure avec le clitique en Datif (*Mi-am rupt piciorul* « J'ai cassé mon pied ») ou Accusatif (*Mă dor picioarele* « J'ai mal aux pieds »). Niculescu 2008 fait aussi une telle distinction, entre la « possession forte » et « la possession faible », mais à l'intérieur de l'adjectif possessif : le possessif faible est représenté par *meu/ tău/său/nostru/vostru* – parce qu'il a un statut intermédiaire entre mot autonome et clitique² ; le paradigme du possessif forte coïncide avec le paradigme du possessif faible, mais il est plus complexe de point de vue morphologique parce qu'il est précédé par *a l* : *al meu/ al tău/ al său* etc.

² Les caractéristiques des possessifs faibles (Niculescu 2008 : 80) :

- (i). position fixe à l'intérieur du syntagme nominal : antéposé immédiatement après le nom défini :
Casa mea (« Ma maison ») vs **Mea casă* - **Casa aceasta mea* («*Maison cette ma*») - **Casa mare mea* («*Maison grande ma*»)
- (ii). il ne peut pas apparaître tout seul, sans un support nominal, avec un statut pronominal :
Casa ta este pe deal (« Ta maison est sur la colline ») et **Mea este la vale* (« Ma est dans la vallée »)
- (iii). l'impossibilité d'apparition après le copulatif :
**Casa este mea* (« La maison est ma »)
- (iv). possibilité de coordination, mais avec un possessif forte comme seconde terme :
Casa mea și a ta (« Ma maison est la tienne »)
- (v). il est capable de former un syntagme adjectival, avec le modificateur suivant :
Experiențele mele însumi (« Mes expériences de moi-même »)
- (vi). il peut être focalisé quand il n'a pas la fonction de thème dans le discours :
Aceasta este poza MEA! (« Ça, c'est MA photo! »)

En roumain, il y a aussi une situation où le possessif est utilisé conjoint à une base nominale qui exprime les relations de famille, étant interprété comme un clitique possessif :

(15) maică-sa/mă-sa	→	« sa mère »
taică-su/tac-su/tat-su	→	« son père »
soră-sa/sor-sa	→	« sa sœur »
frate-său/frate-su/frat-su	→	« son frère »

Dans ces situations, nous pouvons avoir la flexion du possessif en Gén. (*noră-mii*), la flexion du nom (*mâni-sa*), la flexion des deux composants (*nevesti-sii*). Il faut préciser que les structures sont populaires et régionales, et ne sont pas recommandées dans la langue standard.

Les adjectifs possessifs ont des propriétés pronominales aussi, dans le sens où, comme les noms, ils ont un trait référentiel. On attribue un rôle thématique aux adjectifs possessifs :

- (16) a. mâna mea (*Possesseur*)
 « main-*le mon* »
 b. dormitul meu ore întregi (*Agent*)
 « fait de dormir-*le mon* pour des heures »
 c. îmbătrânirea mea (*Patient*)
 « vieillissement-*le mon* »
 d. plecarea mea (*Thème*)
 « départ-*le mon* »

5. Les modificateurs possessifs dans les langues romanes

Il y a des similitudes entre le roumain et les langues romanes, mais il y a aussi des différences concernant le statut des modificateurs possessifs.

5.1. Le français exprime aussi l'idée de possession à l'aide des modificateurs possessifs pour lesquels l'opposition de genre fonctionne bien au singulier :

- (17) *mon* livre – Masc / *ma* maison – Fém

Au contraire, au pluriel, l'opposition est absente ; il y a une flexion en personne, le paradigme étant comme en roumain (*mon/ton/son* etc.).

Ce qui est intéressant pour notre analyse est l'opposition de nombre, mais pas de genre au pluriel : nous pouvons remarquer l'accord entre le possesseur et les objets possédés en personne et nombre, mais pas en genre, comme en roumain. En plus, comme caractéristique, par rapport au roumain, le modificateur possessif en français a un autre statut. Nous observons cet aspect à partir des exemples du (9) :

- premièrement, au pluriel il n'y a pas une distinction de genre : *mes* (Masc et Fém) ce qui approche le statut du modificateur en français du celui du déterminant : *les* (Masc et Fém) ;

- deuxièmement, il se distingue d'adjectif, qui propose un accord distinctif pour le pluriel : *albaſtri* (bleus.Masc Pl) / *alabaſtre* (bleues.Fém Pl) ;

Donc, il fonctionne comme un déterminant et il est incompatible avec les articles ou le démonstratif. De ce point de vue, il s'approche du modificateur possessif d'anglais.

5.2. L'espagnol a un aspect intéressant lié au modificateur possessif : l'espagnol oppose pour les personnes 1, 2 et 3 une forme pour le singulier et une forme pour le pluriel, sans opposer le genre :

(18) *mi(s), tu(s), su(s)*

Il y a une opposition de genre et nombre seulement pour les personnes 4 et 5 :

(19) *nuestro/a(s), vuestro/a(s)*

Pour la personne 6, il y a une seule forme : *su(s)*³.

En espagnol, il y a deux séries de modificateurs possessifs :

- une série qui inclut les formes des modificateurs possessifs qui ne peuvent être que antéposées au nom ; les MP se comportent alors comme de vrais déterminants des noms auxquels ils renvoient.
- une autre série qui inclut les formes des modificateurs possessifs postposées au nom, et qui porte un accent tonique. Si la fonction d'actualisateur est déjà remplie par un article ou par un démonstratif, alors le possessif est postposé et connaît une variation en genre et en nombre : *mi buen amigo* (« mon meilleur ami »), et *un buen amigo mio* (« un bon ami à moi »).

Ce qui est relevant pour l'analyse est l'accord du possesseur avec les objets possédés, qui est défectif en genre pour les premières trois personnes. En espagnol, le modificateur possessif fonctionne comme un déterminant.

5.3. En italien, les adjectifs possessifs ont une opposition de genre masculin/féminin au singulier et au pluriel et l'article défini est normalement obligatoire pour l'expression de la possession :

(20) *il mio libro* « mon livre »

Pour la personne 6, il y a une seule forme : *loro*.

5.4. En portugais, pour les adjectifs possessifs il y a une opposition de genre masculin/féminin au singulier et au pluriel : *o meu / o minha* ; *os meus / as minhas*, mais, comme en espagnol, une seule forme est utilisée pour les personnes 3 et 6 : *a sua casa* - « leur maison/sa maison ». Il y a une situation semblable à l'italien : l'article défini est normalement employé, sauf dans les vocatifs, les titres ou les formules de politesse ou quand le possessif est attribut. En revanche, il est facultatif devant les noms expri-

³ Comme en français et en roumain : *leur* (fr.) et *lor* (rou.)

mant la parenté : *Como está sua mãe?* (« Comment va votre mère? ») (Feuillet 2008 : 292).

6. Les possessifs dans d'autres langues

Nous avons vu que pour quelques langues romanes il y avait des similitudes, mais aussi des différences. Ensuite il faut observer ce qui se passe dans d'autres langues.

6.1. En anglais, les modificateurs possessifs forment ce paradigme :

- (21) *My* *Our*
 Your *Your*
 His *Their*
 Her
 Its

Comme en français, en anglais le possessif est incompatible avec l'article défini, mais dans ce cas, on n'a pas du tout un accord. Une des caractéristiques qui distinguent les langues romanes des langues germaniques concerne l'aspect suivant : en français, en italien, en espagnol, en roumain et en portugais, les formes du possessif de personne de troisième personne ne reflètent pas le genre référentiel. Nous ne pouvons pas savoir si dans *son livre* le possesseur renvoie à une personne de sexe féminin ou masculin ; d'autre part, en anglais et en allemand, il y a des formes différentes :

- (22) anglais : *his* [possesseur masculin]
 her [possesseur féminin]
 its [pour des choses]
 allemand : *sein* [possesseur masculin]
 ihr [possesseur féminin]

Nous observons aussi, bien sûr, qu'en anglais il n'y a pas d'accord entre le possesseur et les objets possédés.

6.2. En ce qui concerne la possession, à la différence des cas mentionnés (l'idée de possession s'exprime par l'intermédiaire des modificateurs possessifs), le hongrois utilise des suffixes possessifs qui indiquent la personne qui possède les objets possédés exprimés par le nom. Voici le paradigme de la possession pour le nom *ház* « maison » :

- (23) *házam* « ma maison » *házaim* « mes maisons »
 házad « ta maison » *házaid* « tes maisons »
 *háza*Ø « sa maison » *házai* « ses maisons »
 házunk « notre maison » *házaink* « nos maisons »
 házatok « votre maison » *házaitok* « vos maisons »
 házuk « eur maison » *házaik* « leurs maisons »

Nous observons que l'idée de possession se forme en attachant des suffixes différents selon la personne à la base nominale. Attachant les suffixes, il y a des modifications de la forme nominale qui sont liées au phénomène d'harmonie vocalique (la voyelle de liaison *-a-*).

6.3. Comme le hongrois, le turc se remarque par l'utilisation de la forme agglutivante pour exprimer l'idée de possession, c'est-à-dire par la présence des morphèmes liés à la base nominale. Ni en turc, l'accord en genre et en nombre du possesseur avec les objets possédés n'est pas marqué. Pour le nom *ev* (« maison »), voici le paradigme possessif :

(24) <i>evim</i> « ma maison »	<i>evlerim</i> « mes maisons »
<i>evin</i> « ta maison »	<i>evlerin</i> « tes maisons »
<i>evi</i> « sa maison »	<i>evleri</i> « ses maisons »
<i>evimiz</i> « notre maison »	<i>evlerimiz</i> « nos maisons »
<i>eviniz</i> « votre maison »	<i>evleriniz</i> « vos maisons »
<i>evleri</i> « leur maison »	<i>evleri</i> « leurs maisons »

Donc, pour marquer le pluriel du nom on utilise l'affixe *-ler-* qui précède le marquage possessif.

6.4. L'ordre des suffixes

Dans les langues agglutinantes, l'ordre des suffixes varie (Feuillet 2006 : 270). Par exemple, le trait nombre, [+ pluriel], dans les langues mongoles et toungouzes, précède les traits Cas et Poss : l'ordre est Nombre + Cas + Poss. Dans la famille turke, presque toutes les langues ont l'ordre suivant : Nombre + Poss + Cas. Il y a une exception : la langue tchouvache où le suffixe de pluriel suit les suffixes possessifs :

(25) tchouvache tus-am-sem-e : *ami-1Sg-Pl-Dat* → «à mes amis»

Souvent, les suffixes casuels suivent les suffixes de Poss :

(26) hongrois hajo-i-m-on : *bateau-Pl-Poss-Subessif* → «sur mes bateaux»

Mais ce n'est pas toujours le cas : les langues balto-fenniques, samoyèdes, ainsi que le lapon ont l'ordre inverse :

(27) finnois talo-ssa-na : *maison-Inessif-Poss1 Sg* → «dans ma maison»

7. L'interprétation des données

Une interprétation des données descriptives dans les langues différentes présentées est nécessaire pour quelques conclusions partielles de cette étude comparative.

Nous avons observé que pour le français, le roumain, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'anglais, excepté les particularités pour chaque langue, l'expression de la possession est faite analytiquement, par les modificateurs possessifs :

POSSESION	Français	Espagnol	Portugais	Italien	Roumain	Anglais
Un seul possesseur et un seul objet possédé	mon livre	mi libro	o meu livro	il mio libro	cartea mea	my book
Un seul possesseur et plusieurs objets possédés	mes livres	mis libros	os meus livros	i miei libros	cărțile mele	my books

Tableau 1

Un cas qu'il faut mentionner est celui du roumain et de l'italien, où, à part les formes autonomes de l'adjectif possessif, il y a aussi des formes non-autonomes, qui peuvent être interprétés comme des affixes possessifs. En roumain, ces sont des formes familières, leur paradigme étant réduit pour les trois personnes de sorte qu'il ne connaît pas l'opposition en nombre (il y a seulement les formes du singulier), mais il garde la distinction de genre : masculin/féminin. Ceux-ci deviennent clitiques attachés à la forme sans article défini du nom, et de point de vu sémantique, ils sont sélectionnés par des noms relationnels.

Dans le tableau 1, nous observons que dans toutes ces langues la structure de la possession est analytique.

Dans le tableau 2, nous remarquons qu'il n'y a pas un accord entre la marque de la possession de la première personne, singulier, et les objets possédés. La modalité d'expression est synthétique :

POSSESSON	Hongrois	Turc
Un seul possesseur et un seul objet possédé	hazam « <i>ma maison</i> »	evim « <i>ma maison</i> »
Un seul possesseur et plusieurs objets possédés	hazaim « <i>mes maisons</i> »	evlerim « <i>mes maisons</i> »

Tableau 2

Bibliographie

Sources

- Brunet, Jaqueline, 2006, *Grammaire critique de l'italien*, vol 3, Presses Universitaires de Vincennes.
- De Jaques, de Bruyne, Barrera-Vidal, Alberto, 1998, *Grammaire espagnol - Grammaire d'usage de l'espagnol moderne*, De Boeck Universite.
- Greenbaum, Sidney, *The Oxford English Grammar (Hardcover)*.
- GALR 2005/2008 – Valeria Guțu Romalo (ed.), 2005, *Gramatica limbii romane* (new & revised edition: 2008), București, Editura Academiei Române.
- Riegel, Martin, J.– C Pellat et Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français* (Chap VI), Paris P U F.
- Szende, Thomas, Kassai, Georges, 2007, *Grammaire fondamentale du hongrois*, L'Asiatheque Langues et Mondes.
- Teyssier, Paul, 2002, *Manuel de langue portugais (Portugal- Brésil)*, Klincksieck.
- WALS – *World Atlas of Languages Structures*.

Articles et ouvrages

- Cornilescu, Alexandra/Nicolae, Alexandru, 2010, «Romanian Possessives: Adjectives or pronouns? A comparative perspective», in: Nedelcu, Isabela/Nicolae, Alexandru/Toma, Alice/Zafiu, Rodica (ed.), *Studii de Lingvistică. Omagiu doamnei profesoare Angela Bidu-Vrănceanu*, EUB, 111-143.
- Den Dikkend, Marcel, 2006, *Relators and Linkers. The Syntax of Predication, Predicate Inversion, and Copulas*, Cambridge–Massachusetts, MIT Press.
- Feuillet, Jack, 2006, *Introduction à la typologie linguistique*, Honore Champion Editeur, Paris.
- Kayne, Richard, 1994, *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge–Massachusetts, MIT Press.
- Ihsane, Tabea, 2008, *The Layered DP. Form and Meaning of French Indefinites*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Lyons, John, *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge: Cambridge University Press (Chap 8).
- Niculescu, Dana, 2008, *Mijloace lingvistice de exprimare a posesiei în limba română*, Editura Universității din București.
- Ouhalla, Jamal, 2009, «Variation and Change in Possessive Noun Phrases», *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*, 9/1, 1–29.
- Rappaport, Gilbert C., 2004, «The Syntax of Possessors in The Nominal Phrase: Drawing the Lines and Deriving the Forms», *Possessives and Beyond: Semantics and Syntax*, 243-261.
- Szabolcsi, Anna, 1994, *The Noun Phrase*, in: Ferenc/Katalin (ed.).
- Zlatić, Larisa, 2002, *The Morpho-Syntax of Slavic Possessives*, The Proceedings from the Panels of the Chicago Linguistic Society's Thirty-Sixth Meeting, Volume 36-2, 179-190, edited by Okrent, Arika and John Boyle. Chicago: Chicago Linguistic Society.

